



La séance budgétaire du Conseil municipal s'est tenue le 17 mars

Les conseillers ont adopté **3 budgets** (principal, parc locatif et lotissement). Ils ont décidé à l'unanimité de ne **pas augmenter les taux d'imposition** des taxes locales communales pour 2022, malgré les différents programmes d'investissement en cours et à venir.

La 1^{ère} phase du projet « Centre Village » se finalise

Le bâtiment maison médicale et les aménagements extérieurs sont terminés. Le SDEA a démarré le mardi 15 mars des travaux de renouvellement du réseau eau potable avec nouveaux branchements pour les riverains. A compter du 4 avril, l'entreprise TRABET réalisera les travaux définitifs de voirie financés par la CAH et programmés sur une durée de 3 semaines. Pendant toute la période de ces travaux, l'accès de la rue de l'église en venant de la rue principale sera réglementé par un arrêté municipal.

La deuxième phase de ce programme à savoir la réhabilitation du presbytère et de son jardin est toujours en cours d'étude, avec des premiers travaux programmés pour 2023.

L'aménagement du hall communal se poursuit

Après la mise en place d'un branchement et d'un réseau assainissement par le SDEA, l'installation d'un nouveau portail et d'une porte d'entrée, l'entreprise charpente Kleinclaus montera, à l'intérieur du hall, un atelier de travail en bois confectionné à base de poutres récupérées de l'ancienne maison WOLFF. Notre objectif est toujours le même : pouvoir stocker tout le matériel et les véhicules communaux dans ce hall pour libérer notamment les annexes du presbytère.

Lotissement « la Clairière » à Neubourg

Le dossier de la deuxième tranche avance bien. 4 lots seront créés sur le côté droit de la rue principale, à la sortie de NEUBOURG direction SCHWEIGHOUSE, sur une zone d'environ 23 ares. Après les études de flore et faune, puis l'acceptation d'un dossier de défrichement, il reste à réaliser un dossier géotechnique programmé prochainement. Le permis d'aménager pourra ainsi encore être déposé cette année par le groupe BEREST.

La réalisation d'une zone économique rue du muguet / des travaux de voirie rue du cimetière

Un chantier à peine terminé, un autre démarrera à **compter de début avril** avec des travaux de réseaux et voirie dans les rues du cimetière et du muguet.

Nous rappelons que la CAH prendra en charge l'ensemble des travaux rue du muguet, en prévision de la future zone économique en prolongement de cette rue. La commune quant à elle financera les travaux de réseaux et de voirie de la rue du cimetière.

Le RITMO dessert DAUENDORF depuis début 2022

L'offre de transport collectif RITMO s'est enrichi début 2022 en augmentant la couverture du territoire de la CAH, avec notamment une nouvelle ligne interurbaine n°11, entre Haguenau et le VAL DE MODER passant par DAUENDORF.

Nous avons décompté 8200 voyages sur cette ligne pour le mois de janvier, au-dessus des estimations, malgré la crise sanitaire et la grève des chauffeurs.

Une date à retenir : le 4 avril !

Celle de l'ouverture du nouveau cabinet médical.

Nos deux médecins Dr N'GUYEN et Dr BURY recevront leurs patients dans le nouveau cabinet médical à l'adresse **2A rue de l'église à compter du lundi 4 avril.**

Pour permettre aux deux médecins de déménager, le **cabinet actuel sera fermé le jeudi 31 mars, le vendredi 1^{er} avril et le samedi 2 avril.**

Les Journées du Territoire

Les journées du territoire auront lieu les 14 et 15 mai prochains, sur le thème de « l'eau ». Différents lieux seront à découvrir à travers les communes de la communauté d'agglomération. **Le dimanche 15 mai de 14h à 18h, notre commune présentera la «Entenmatt »** et expliquera le besoin vital de conservation de cet environnement pour la reproduction des batraciens. Un projet pour la préservation de ce lieu est en cours avec l'aide du CEN Alsace (Conservatoire d'Espaces Naturels Alsacien) et de la LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux).

La fête des aînés, une nouvelle fois compromise

Nous y avons cru, en envisageant le report de la traditionnelle fête des aînés. La date du 27 mars avait été bloquée dans nos calendriers.

Mais malgré la levée des mesures à compter du 14 mars, la municipalité reste soucieuse de la santé de ses aînés et estime prématurée l'organisation d'une telle manifestation. Elle le regrette profondément.

Pour apporter un peu de bonheur à nos aînés, les élus passeront chez eux courant de la matinée du samedi de Pâques 16 avril pour leur offrir une surprise pascalle. Vous trouverez en pièce jointe le courrier de la municipalité destiné à nos aînés.

Journée citoyenne le 21 mai

Initiée en 2015, cette journée rassemblant des villageois engagés de tout âge et des membres des associations autour de chantiers citoyens, a dès sa première édition connu un bel engouement. Après 2 années sans ce beau temps festif et citoyen, **nous notons la date du samedi 21 mai dans nos agendas !** Nous communiquerons prochainement spécifiquement sur ce sujet.

Jumelage Dauendorf / Lézigneux

En raison de la crise sanitaire, nos jumeaux n'ont pas pu venir en Alsace depuis deux ans. Malgré cela des échanges ont continué individuellement, prouvant que des amitiés se sont créées. Lors de différentes manifestations dans les communes de Lézigneux et Dauendorf-Neubourg, les maires, adjoints et membres du comité se sont déplacés pour représenter leur commune respective.

Nous avons enfin le plaisir d'accueillir nos amis de Lézigneux lors du week-end de la Pentecôte. **Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage et ainsi participer à ces rencontres, nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie.**

Une exposition artistique

La commune a souhaité mettre à l'honneur quelques artistes de la commune.

Une exposition de photos, peintures et sculptures aura lieu le weekend des 7 et 8 mai prochains de 10h à 18h. Une démonstration de différentes techniques aura lieu (peinture à l'huile, peinture sous verre, explication sur la prise de photo, etc...). Nous vous attendons nombreux lors de cette manifestation.

Fête Dieu

La fête Dieu 2022 aura lieu le dimanche 19 juin à Neubourg. La messe sera célébrée sous le préau de la Maison des Loisirs et la procession passera dans la zone de loisirs et le lotissement. La cérémonie sera animée par la chorale St Jacques de Schweighouse et la chorale de Dauendorf. Elles seront accompagnées de l'harmonie Concordia et la garde d'honneur sera assurée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers. **Un repas à emporter sera proposé par le Conseil de Fabrique.**

Les élections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 de 8h à 19h.

Suivront les élections législatives les 12 et 19 juin.

Elles se dérouleront pour Dauendorf à la mairie salle PFLIMLIN, et dans le bâtiment de l'école pour Neubourg. Merci de ne pas oublier votre pièce d'identité. Toutes les informations pratiques et notamment les démarches de procuration sur www.elections.interieur.gouv.fr (lien sur les actualités «A LA UNE» du site internet de la commune).

La commission Jeunesse est née

Les contraintes sanitaires successives en ont retardé l'installation depuis juin 2020. Composée de conseillers municipaux et de parents d'élèves, la commission jeunesse réfléchit à l'implication de nos enfants et collégiens dans la vie de la commune, et veillera à leur place dans les différents projets de la commune.

Nous proposerons de rencontrer nos collégiens le mercredi 20 avril de 18h30 à 20h à l'Espace Concordia.

Par affichage sur l'abribus de la place de la mairie nous communiquerons dans un premier temps avec vous les jeunes ! Le samedi 9 avril, une journée organisée par la CAH vous est dédiée au Collège de Val de Moder.

*Le Maire, Claude Bebon
et son équipe*

9 avril : journée jeunesse de la CAH - collège Val de Moder

20 avril : la commission Jeunesse rencontre les collégiens

10 avril : marché aux puces du FCD

10 et 24 avril : élections présidentielles



7-8 mai : exposition artistique - Espace Concordia

14-15 mai : journées du territoire

21 mai : journée citoyenne

19 juin : Fête Dieu à Neubourg

A l'agenda



Dauendorf, le 17 mars 2022

Chers aînés,

La situation sanitaire de ce début d'année et l'incertitude de son évolution, nous avaient malheureusement conduits à annuler notre traditionnelle fête des aînés prévue en janvier et reportée au mois de mars.

Malgré les levées des mesures sanitaires depuis le 14 mars, la municipalité juge prématurée l'organisation d'une telle manifestation, estimant qu'un de ses devoirs, est surtout de protéger ses aînés. Elle le regrette profondément.

Pour vous apporter néanmoins un petit rayon de soleil à l'approche du printemps, nous avons pris l'initiative de vous offrir cette année à nouveau un cadeau.

Les élus procéderont à la distribution et ils passeront à votre domicile courant de la matinée du samedi 16 avril pour vous le remettre en mains propres.

Nous espérons tous que vous prendrez beaucoup de plaisir à le réceptionner, et que vous apprécierez pleinement les produits que nous avons sélectionnés pour vous.

Dans l'espoir que cette situation sanitaire prenne fin rapidement, et dans l'attente de vous retrouver avec plaisir en janvier 2023 pour une belle fête des aînés, je vous prie de croire, à l'expression de mes cordiales salutations.

Prenez soin de vous.



Le Maire,

Claude BEBON



